

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la Coordination et de l'Appui territorial
Bureau de la coordination administrative
Section des installations classées
5, avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 CERGY PONTOISE CEDEX

A l'attention de M. Le Préfet

Objet : *Demandes d'enregistrement et d'agrément VHU de la société VIRUS AUTOMOBILES RECYCLAGE – site du chemin du Moulin à Vent à Groslay (95)
Version 2 intégrant les remarques faites par la DRIEE dans son courrier du 27 avril 2018.*

Monsieur,

Je soussigné **Monsieur Paul ROHRER**, agissant en qualité de Président de la société VIRUS AUTOMOBILES RECYCLAGE (n° SIRET : 833 577 679 00016), **demande l'enregistrement d'une installation de stockage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage au titre de la rubrique 2712** (*installation de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage*) située 8 chemin du Moulin à Vent dans la ville de Groslay (95).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Groslay, le 9 juillet 2018



Pièces jointes :

- 8 exemplaires du formulaire cerfa 15679-01 de demande d'enregistrement d'une ICPE, (3 au titre de l'article R512-46-3 du code de l'Environnement et 5 pour les communes comprises dans le rayon d'un kilomètre : Groslay, St Brice-sous-Forêt, Sarcelles, Pierrefitte-sur-Seine, Montmagny),
- 8 exemplaires des pièces à joindre à la demande d'enregistrement,
- 8 exemplaires du dossier de demande d'agrément VHU de la société VIRUS AUTOMOBILES RECYCLAGE.
- 1 exemplaire des dossiers de demande d'enregistrement et d'agrément VHU en version numérique (clef usb).